

Conditions Générales

- La micro station BioKlar® ULTRA BKU10eh est conçue pour traiter des eaux usées domestiques issues de maisons individuelles.
- BioKlar® Ltd. fournit son système prêt à mettre en service et utiliser.
- Il faut suivre les instructions fournies comme définies dans ce Guide impérativement. Les prescriptions d'entretien et de maintenance précisées dans ce guide et notamment les suivantes doivent être respectées afin de garantir les performances du dispositif et ne pas nuire au bon fonctionnement du dispositif.
- L'entretien doit être fait selon les conditions dans ce Guide. Le remplacement des pièces d'usure dans le surpresseur est à faire par un technicien qualifié. Il est très important que la station fonctionne dans les conditions pour lesquelles elle est conçue. Toute variation dans ces conditions peut provoquer un état où la station ne fonctionne pas selon sa conception et le rejet risque de ne pas être dans les normes en vigueur. Par conséquent, si l'entretien n'a pas été fait comme prévu, sa garantie de performance devient caduque.
- Il faut éviter impérativement l'introduction des solides importants (ex les couches jetables ou les serviettes hygiéniques) dans la micro station BioKlar® ULTRA BKU10eh. Même si sa conception a été étudiée pour éviter son endommagement par ce genre de produit gênant, il est fortement conseillé d'en éviter l'introduction afin de garantir les performances du dispositif et ne pas nuire à son bon fonctionnement.
- Les canalisations et la vidange des boues restent à vérifier par l'utilisateur (ou son mandataire) et tout endommagement provoqué à l'installation suite à un afflux d'eau de surface ou l'engorgement des canalisations ou zones d'infiltration n'est pas couvert par la garantie.
- Pour s'assurer dans la durée du bon fonctionnement du système, l'utilisateur doit prendre quelques précautions y compris ce qui suit :
 - Il est déconseillé d'excéder la charge maximale de la station pendant des périodes étendues.
 - Il est conseillé de vérifier le bon fonctionnement du système de recirculation des boues (airlift) tous les 6 Mois.
 - Les écoulements d'un volume important ou ceux chargés de produits chimiques comme ceux des piscines ou jacuzzis ne doivent jamais entrer dans le système.
 - L'eau pluviale ne doit jamais entrer dans le système afin d'éviter sa surcharge.
 - Ne jamais permettre aux grands volumes de produits chimiques d'entrer dans le système y compris:
 - Produit d'adoucissement d'eau.
 - Désinfectants ou bactéricides (comme les produits contenus dans les toilettes chimiques souvent trouvées en camping-cars.)
 - Acides et Alcalins Forts.
 - Huiles ou Graisses en quantités industrielles.
 - Pesticides.
 - Chimies Photographiques
 - Eau de Javel non-dilué
- Si la station a été dimensionnée ou validée par des tiers, étude ou autorités compétentes, BioKlar® Ltd. fournit un système selon les spécifications demandées par le client.
- Si BioKlar® Ltd. a dimensionné le système et que la station est soumise à une charge plus importante, suite à l'addition des maisons, chambres supplémentaires, écoles, crèches etc. ou par tout autre moyens, BioKlar® Ltd. ne sera pas responsable du système par rapport à son surchargement ou à la qualité de l'effluent car la durée de rétention peut être compromise.
- Les évaluations des emplacements sont faites en bonne foi par rapport aux informations fournies à BioKlar® Ltd. et BioKlar® Ltd. ne sera pas responsable des évaluations des emplacements inexacts ou erronées, dû à des mauvaises informations fournies à BioKlar® Ltd.
- La vidange des boues est un élément critique pour le bon fonctionnement du BioKlar® ULTRA BKU10eh station d'épuration et doit être assurée par l'utilisateur. Cette vidange des boues doit être faite systématiquement par des professionnels agréés quand le niveau des boues atteint 30%